

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0012111

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 1196

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RAM RAM CHAFAI

Date de naissance :

02/03/1950

Adresse :

Sous le 114 Rue El Fce. 44 MA I ab 225
CASA

Tél. 0614294189

Total des frais engagés : 2578,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 27/11/2023

Nom et prénom du malade : H. A. DATO H. SADIK Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : H.T.A + Diabète + Colite

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 25/11/2023

Signature de l'adhérent(e) : ABDELLAH



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/01/2018	15/01/2018	300,-	300,-	15/01/2018 Carologue ALLAIS Rue de France Ville 0625 - Casab 06-52-98-85-25

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachez et signez du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Mme 34, Lot Tél: 05 21 10			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraire
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس
CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis
 Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle
 Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique
Coro-Scanner / 128 barrettes

27/11/25

الدكتور محمد علاوي

Dr. Mohamed ALLAOUI

CARDIOLOGUE

DES de Cardiologie
 et

Pathologie Vasculaire
 de la Faculté
 de

Médecine de PARIS
 Ancien Interne
 des

Hôpitaux de NANCY

Membre de la Société
 Française de Cardiologie

PLAINE MARMOUET
 20, Rue France Ville - Oasis - CASABLANCA
 Tél. : 05 22 98 75 75 / 05 22 98 07 06 / 05 22 99 49 72 - Fax : 05 22 98 83 24
 GSM : 06 72 29 45 14 - 06 72 29 47 13 - 06 72 29 48 72
 E-mail : clinique_cardiologique@hotmail.com - Patente : 34788311 - C.N.S.S : 7379622 - I.F. : 01006967 - I.C.E : 001750502000084
 N° Cpte : 190 780 21211 430 4969 0009 74 Banque Centrale Populaire - Casablanca

Dr. Narteh Sow

1)	Ghania	18 ans	(reh)	7000
2)	Louha	35 ans	(reh)	23700
3)	Vasco	36 ans	(reh)	49.50
4)	Naomie	25 ans	(reh)	49.50
5)	Wawa	20 ans	(reh)	49.50
6)	Asse	25 ans	(reh)	49.50
7)	Newex	76 ans	(reh)	27300
8)	Younes	51 ans	(reh)	49.50
9)	Yassine	23 ans	(reh)	257810

Dr. ALLAOUI Mohamed
 CLINIQUE CARDIOLOGIQUE
 20 Rue de France Ville - Oasis - CASABLANCA
 Tél. 05 22 98 07 06 / 05 22 98 29 25
 20, Rue France Ville - Oasis - CASABLANCA

20, زنقة فرنس قيل - الوازيس - الدار البيضاء - 20000 CASABLANCA

Tél. : 05 22 98 75 75 / 05 22 98 07 06 / 05 22 99 49 72 - Fax : 05 22 98 83 24 - GSM : 06 72 29 45 14 - 06 72 29 47 13 - 06 72 29 48 72

E-mail : clinique_cardiologique@hotmail.com - Patente : 34788311 - C.N.S.S : 7379622 - I.F. : 01006967 - I.C.E : 001750502000084

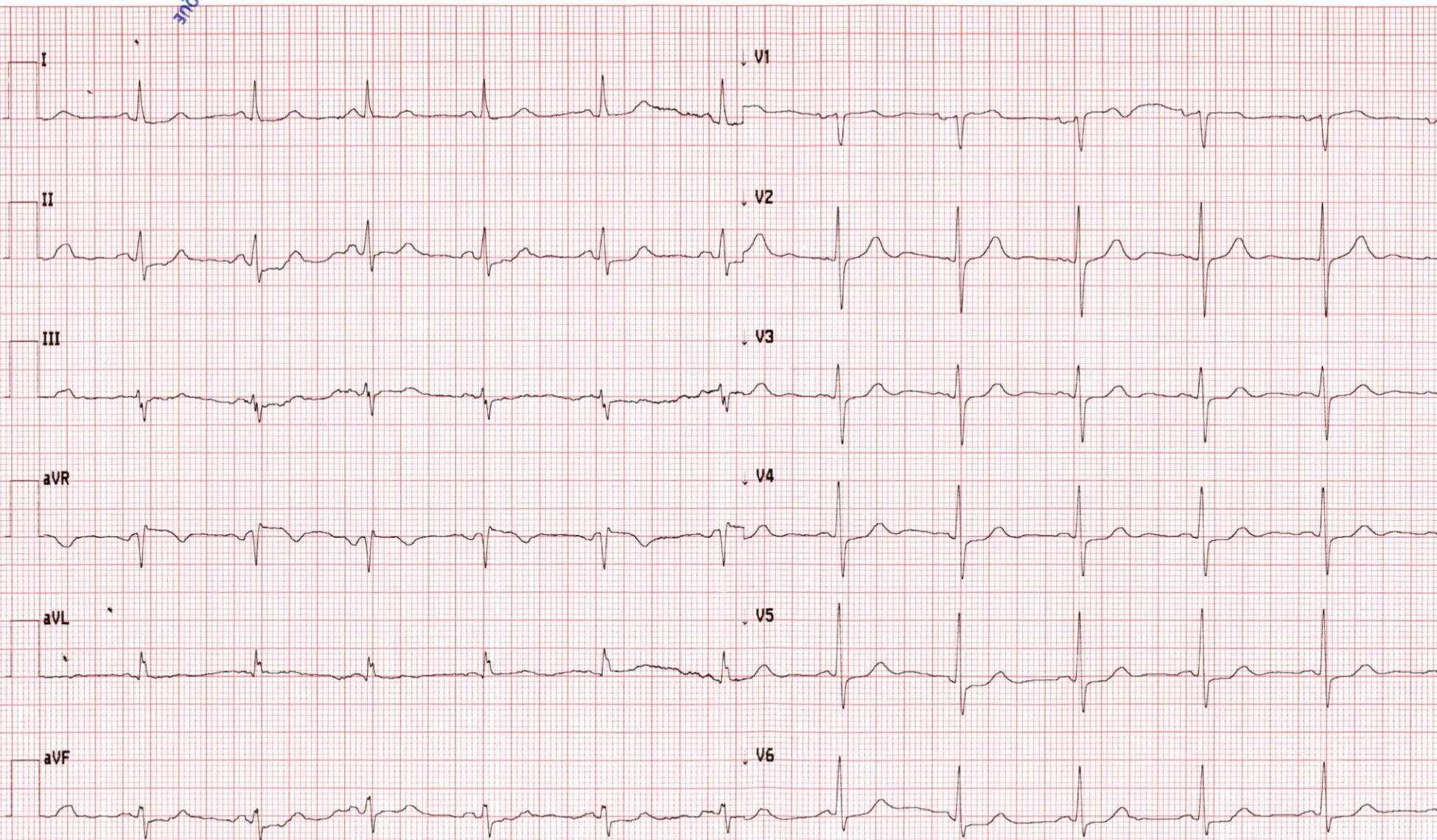
N° Cpte : 190 780 21211 430 4969 0009 74 Banque Centrale Populaire - Casablanca

ID:
D-naiss
ans,

MARTA

20 Rue de France 93250 Levallois-Perret
France
Tél: 01 48 83 25 25
CLINIQUE CASA OASISFréq. Card. 71 BPM
Int PR: 143 ms
Dur.QRS 90 ms
QT/QTc 408/430 ms
Axes P-R-T 46 3 49

TA = 18





مصحة أمراض القلب الدار البيضاء - الوازيس
CLINIQUE Cardiologique Casa-Oasis
 Cardiologie / Cardiologie Interventionnelle / Radiologie Vasculaire Interventionnelle
 Chirurgie Cardio Vasculaire et Thoracique
Coro-Scanner / 128 barrettes

Casablanca, le 27 Novembre 2023

Mme MARTAH Saâdia

FACTURE N° 0145732/2023

Date	Désignation	QT	Montant
27/11/2023	Consultation Cardiologique+ECG	1	300,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			0,00
			300,00

Arrêtée la présent facture à la somme de :
Trois Cents dirhams (300,00 dhs)

20, Rue de France Ville Oasis - CASABLANCA 20000
 Tél. : 05 22 98 75 75 / 05 22 98 07 06 / 05 22 99 49 72 - Fax : 05 22 98 83 25 - GSM : 06 72 29 45 14 - 06 72 29 47 13 - 06 72 29 48 72
 E-mail : clinique_cardiologique@hotmail.com - Patente : 34788311 - C.N.S.S : 7379622 - I.F. : 01006967 - I.C.E : 001750502000084
 N° Cpte : 190 780 21211 430 4969 0009 74 Banque Centrale Populaire - Casablanca

CLINIQUE CASA - OASIS
 CLINIQUE CARDIOLOGIQUE
 20 Rue de France Ville Oasis - CASABLANCA 20000
 Tél. : 05 22 98 07 06 / 05 22 98 75 75 - GSM : 06 72 29 45 14 - 06 72 29 47 13 - 06 72 29 48 72

Dr. ALI MOHAMED
 Cardiologue
 20, Rue de France Ville Oasis - CASABLANCA 20000
 Tél. : 05 22 98 07 06 / 05 22 98 75 75 - GSM : 06 72 29 45 14 - 06 72 29 47 13 - 06 72 29 48 72

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebâa Casablanca
Coplavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH
6 113001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebâa Casablanca
Copolavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH
6 113001 082018

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebâa Casablanca
Copolavix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH
6 113001 082018

237,00

237,00

237,00

49,00

49,00

49,00

LOT : 230876
EXP : 06/2026
PPV : 99.00DH

LOT : 230876
EXP : 06/2026
PPV : 99.00DH

LOT : 230876
EXP : 06/2026
PPV : 99.00DH

2PK142
12/24
144DH50

49,00

2PK142
12/24
144DH50

49,00

N° Lot : 2PK142
Fab. : 12/2022
Per. : 12/2024
PPV : 273,00 Dhs

PPV:49,60 DH
LOT: 23C291
EXP: 03/2026

20